

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Concernant l'activité d'Aviation Générale de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

1. AUTORITÉ CONCÉDANTE

- AEROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex - Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – www.euroairport.com

2. CONTEXTE ET OBJET DE LA CONSULTATION

- Une zone située en secteur douanier suisse de l'emprise aéroportuaire de Bâle-Mulhouse est affectée aux activités relatives à l'aviation générale. Son exploitation par la société GAC a été autorisée par une Convention d'Occupation Temporaire qui expire le 31 décembre 2024.
- L'Aéroport de Bâle-Mulhouse invite par la présente les entreprises intéressées à faire acte de candidature en vue de l'exploitation sur cette zone d'activités relatives à l'aviation générales, dans le cadre d'une concession domaniale pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

3. CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers des entreprises candidates doivent comporter les documents suivants :

A – Produire une lettre de candidature selon modèle établi par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse téléchargeable sur le site www.euroairport.com, Rubrique "Business & Partenaires / Marchés Publics / Documentation Générale / 5. "Les formulaires spécifiques au dépôt de candidature pour les Conventions domaniales (AOT)"

- Lettre de candidature spécifique AOT
- Déclaration du candidat spécifique AOT

B – Produire une déclaration sur l'honneur, figurant dans le document "Déclaration du candidat", dûment et complètement remplie, selon le modèle établi par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. S'il est admis à participer et au cas où l'Aéroport envisage de lui attribuer le contrat, le candidat doit produire durant ou à l'issue des négociations les pièces justificatives précisées dans le modèle de déclaration.

C – Une description de l'entreprise candidate (pays de rattachement, organisation, direction et objectifs, prestations de service fournies, etc.)

D – Les capacités financières de l'entreprise candidate

- chiffres d'affaires hors taxes des 3 derniers exercices clos*
- forme juridique, montant du capital social, identité et fonctions de la ou des personnes physiques ayant le pouvoir de l'engager*
- dernier rapport d'activité annuel*

E. Les capacités techniques des entreprises candidates

- expertises, moyens matériels et humains (incluant organigramme et effectifs de l'entreprise, note sur l'organisation de la qualité au sein de l'entreprise)*
- références commerciales*
 - ✓ dans le secteur de l'aviation générale
 - ✓ copies des agréments d'assistance en escale
 - ✓ capacité à assurer les directives de EASA.

F. Un extrait du registre du commerce de moins de 3 mois

- Pour les entreprises qui décident de présenter leur candidature en s'associant les compétences d'autres opérateurs économiques, chacun des opérateurs concernés doit produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés de l'entreprise candidate pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Langues admises : les dossiers de candidatures sont rédigés en français mais une copie en allemand pourra être jointe.

4. MODALITES DE DEPÔT DES CANDIDATURES

Pour toutes les formes d'envoi, les dates et heures limites de réception sont fixées au **21 février 2024 à 13 heures**. Les candidatures sont envoyées soit par courriel ou courrier recommandé avec accusé de réception.

4.1 L'envoi des candidatures par voie électronique se fait par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse e-mail : **service.juridique@euroairport.com**

L'objet du courrier électronique contient les mentions suivantes :

« Candidature pour les activités d'aviation générale ».		
nom	du	candidat
"		

Les candidats s'assurent que l'outil utilisé pour l'envoi de leur candidature est adapté de façon à ce que le dossier parvienne en temps et en heure à l'adresse e-mail indiquée.

4.2 Les candidatures remises par voie postale sont envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception.

L'enveloppe, portant la référence « Candidature pour les activités d'aviation générale – ne pas ouvrir », est envoyée à l'adresse suivante :

**Aéroport de Bâle-Mulhouse
Service Juridique
BP 60120
F-68304 Saint-Louis Cedex**

5. PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CANDIDATS

- Les entreprises autorisées à concourir sont sélectionnées après examen de leur situation financière, de leurs capacités techniques et humaines et de leurs références telles que détaillées dans leurs dossiers de candidature respectifs.
- Au cours de la procédure de sélection, l'Aéroport se réserve le droit de demander aux candidats de préciser ou de compléter les informations communiquées.
- La séance de sélection des candidatures n'est pas publique. Les résultats sont communiqués par écrit à tous les candidats ayant déposé un dossier.
- Le nombre de candidatures retenues est limité au maximum à 7.

6. CONTACT ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Toute demande de renseignements complémentaires, préalablement au dépôt des dossiers de candidature, est adressée à :

Aéroport de Bâle-Mulhouse
Gestion du Patrimoine Immobilier
Email : aviationgenerale@euroairport.com